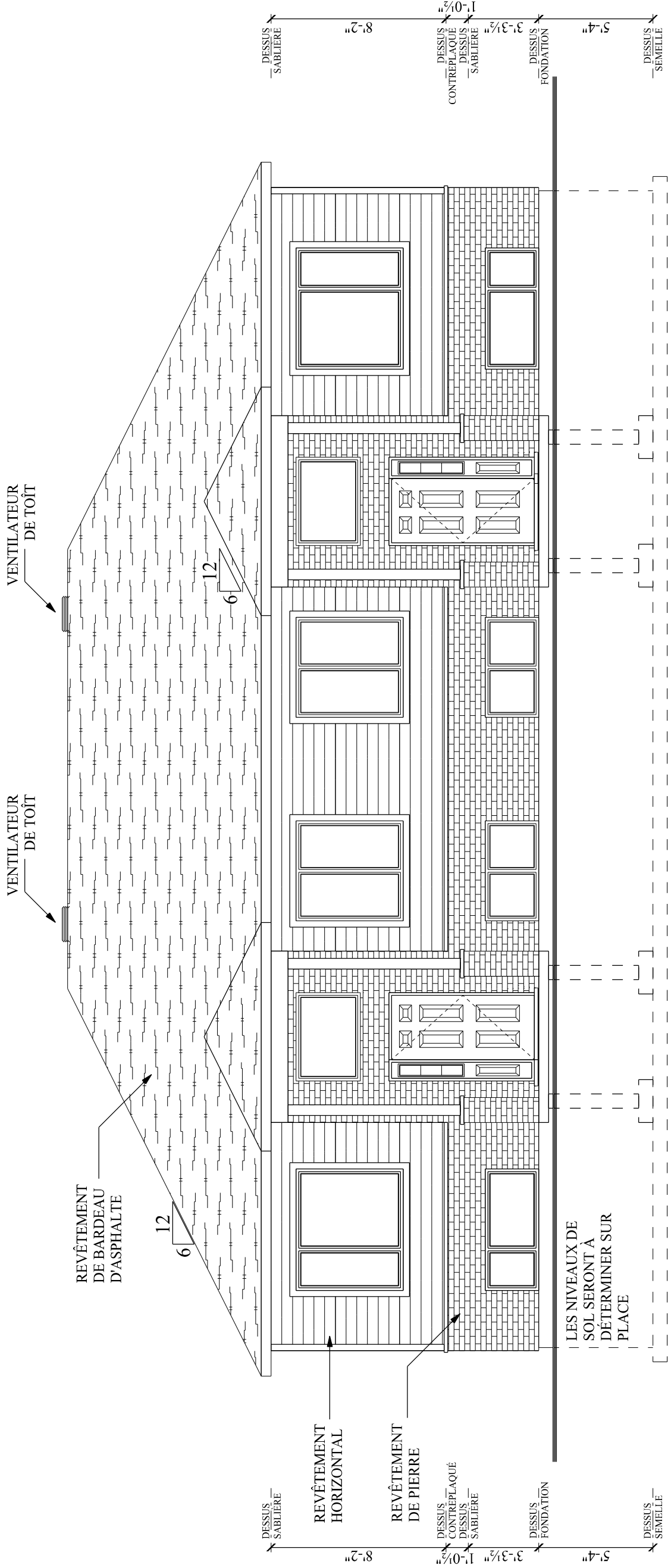


NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1 :
TOUTES LES GALERIES DONT LA RÉNOVÉLATION PAR RAPPORT AU SOL LES DE 2000 ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 4200. LES PARTIES ADJOURNÉES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 400.
- NOTE 2 :
IL Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3 :
L'OUVRETTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 1500 DE HAUTEUR AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4 :
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.M.B. 1995). S'ASSURER AINSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5 :
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLÉS DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS AINSI QUE LES DIMENSIONS, CAR ELLES PEUVENT DIFFÉRER DE CEUX SPÉCIFIÉ AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6 :
LES SALLÉS DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7 :
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVONT ÉVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8 :
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9 :
LA DIMENSION DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



ÉLÉVATION AVANT

DESSIN RÉALISÉ PAR :

SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET

SEMI-DÉTACHÉ
L'ÉDOUARD

LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONCAS

ADRESSE DU PROJET

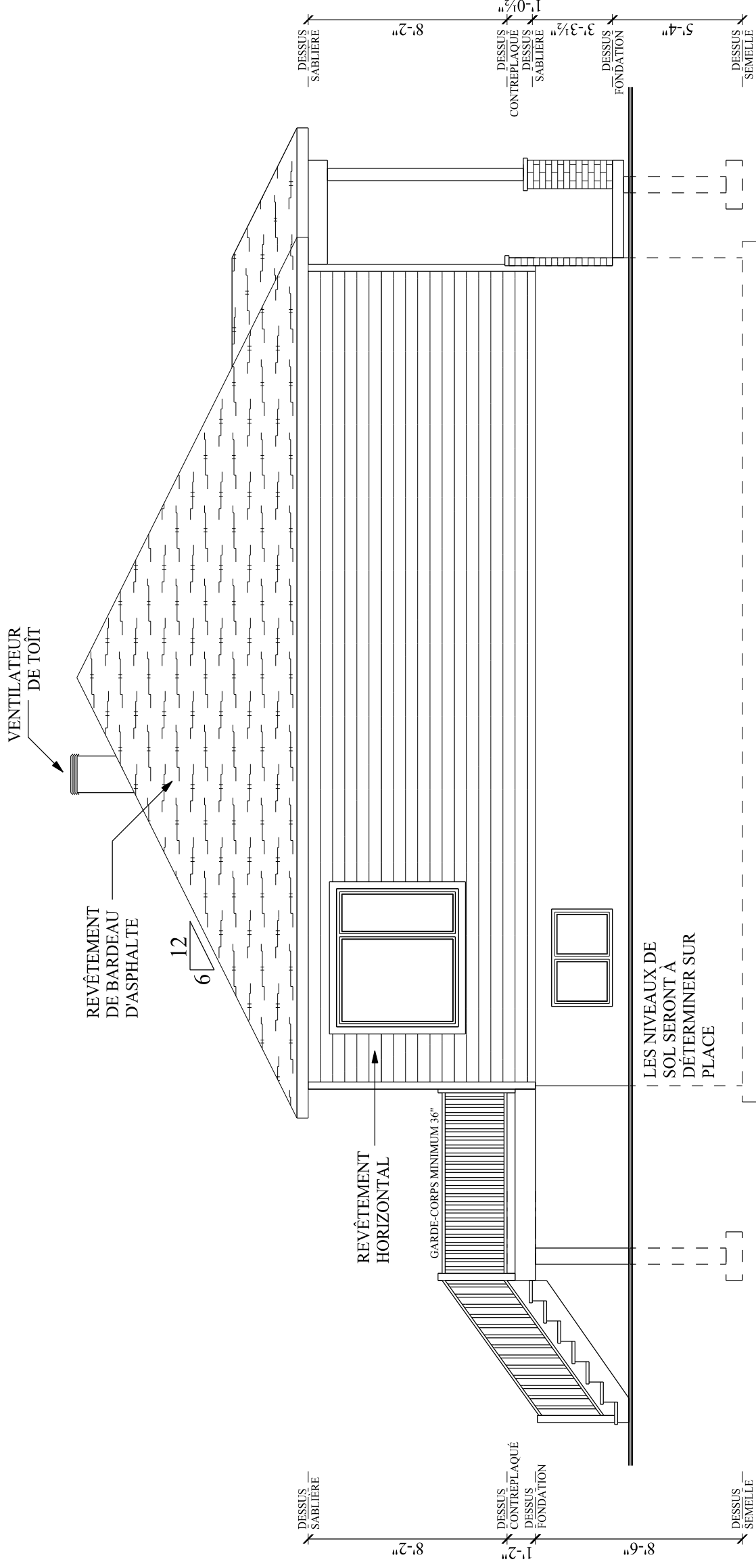
Rue
FARNHAM

EN DATE : 25 MARS 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1
 TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 20" ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 42po. LES PARTIES AJOURÉES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4po.
- NOTE 2
 IL FAUT AVOIR UN AÉRISEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3
 L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 15po DE HAUTEUR, AINSI QU'À 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4
 PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVÈLLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.N.B. 1995). S'ASSURER AUSSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5
 LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS AINSI QUE LES DIMENSIONS, CAR ELLES PEUVENT DIFFÉRER DE CEUX SPÉCIFIÉS AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6
 LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7
 LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DOIVENT ÉVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8
 PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9
 LA DIMENSION DES POUTRES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



DESSIN RÉALISÉ PAR :
SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET
**SEMI-DÉTACHÉ
 L'ÉDOUARD**

LES CONSTRUCTIONS
 RÉNOVATIONS JONCAS

ADRESSE DU PROJET
 Rue
FARNHAM

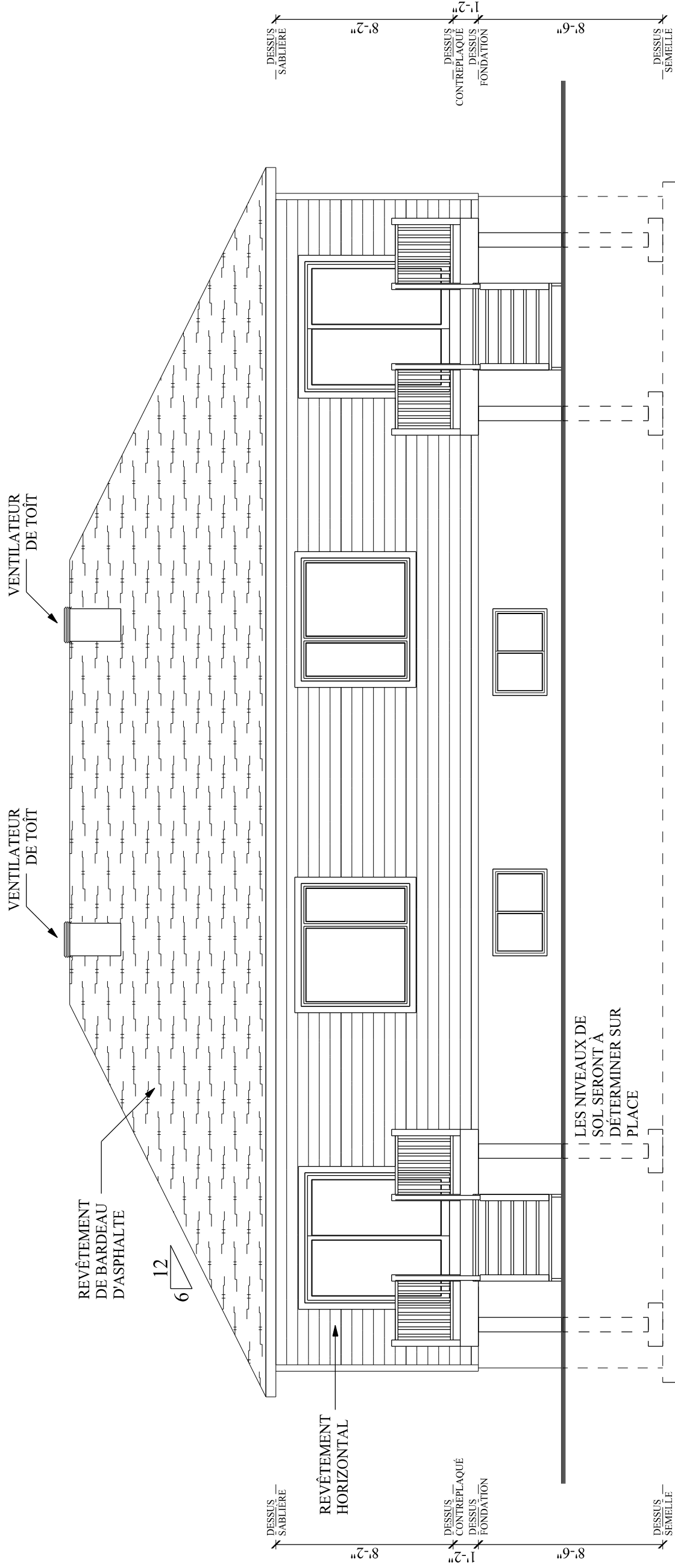
EN DATE : 25 MARS 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"

ÉLÉVATION GAUCHE

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1
TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉMARRÉLATION PAR
COURTES LES SOUS LES 2000" ET PLUS DOIVENT ÊTRE
PROTÉGÉS PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR
MINIMALE DE 4200. LES PARTIES AJOURÉES NE DOIVENT
PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE
DE 400.
- NOTE 2
IL FAUT AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE
NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE
FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION
INFÉRIEURE À 1500 DE HAUTEUR AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE
DE FOURNIR LES Taux DE RENEUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS
PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.M.R. 1995).
S'ASSURER AUSSI QUE L'AIR EXTERIEUR EST DISTRIBUÉ DANS
TOUT LA MAISON.
- NOTE 5
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À
VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS
AINSI QUE LES DIMENSIONS, CAR ELLES PEUVENT DIFFÉRER DE
CEUX SPÉCIFIÉS AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE
POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS
SANTAIBRES.
- NOTE 7
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVONT ÉVACUER
À L'EXTERIEUR.
- NOTE 8
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA
RÉSIDENTIELLE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9
LA DIMENSION DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT
LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



ÉLÉVATION ARRIÈRE

DESSIN RÉALISÉ PAR :
SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET
SEMI-DÉTACHÉ
L'ÉDOUARD

LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONCAS

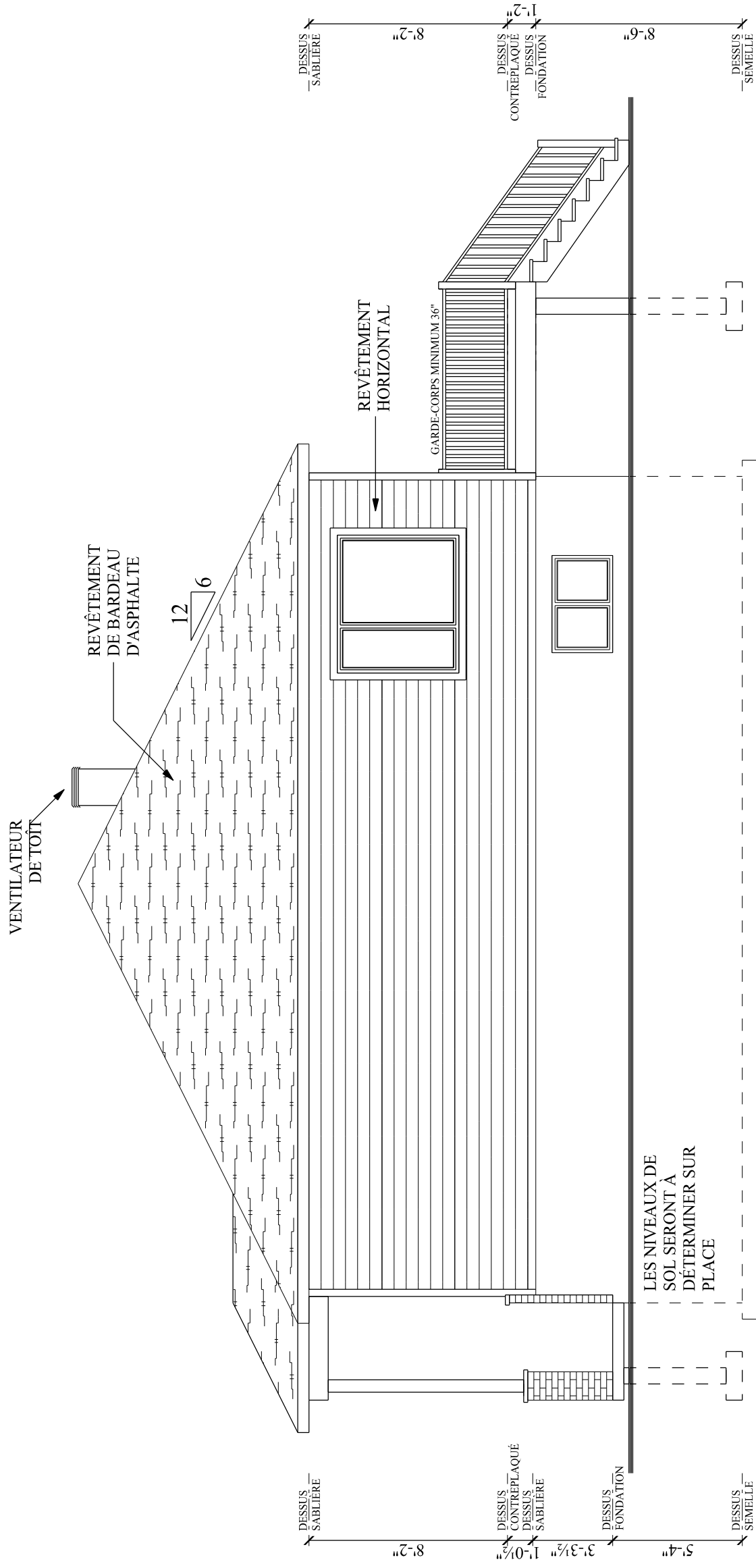
ADRESSE DU PROJET
Rue
FARNHAM

EN DATE : 25 MARS 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1
TOUTES LES GALERIES SONT LA RÉNOVÉLATION PAR RAPPORT AUX SOLES DE 2000 ET PLUS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 42po. LES PARTIES AJOURÉES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4po.
- NOTE 2
L'INSTALLATION D'UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 15po DE HAUTEUR AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.M.B. 1995). S'ASSURER AUSSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS AINSI QUE LES DIMENSIONS, CAR ELLES PEUVENT DIFFÉRER DE CEUX SPÉCIFIÉ AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVONT ÉVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9
LA DIMENSION DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.



DESSIN RÉALISÉ PAR :

SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET

SEMI-DÉTACHÉ
L'ÉDOUARD

LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONCAS

ADRESSE DU PROJET

Rue
FARNHAM

ÉLÉVATION DROITE

EN DATE : 25 MARS 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1
TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 24po ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 24po. LES PARTIES ADJACENTES NE DOIVENT PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4po.
- NOTE 2
IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE QUI RAVANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 15po DE HAUTEUR, AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR UN DÉBIT D'AIR ÉGAL À CELUI REQUIS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.N.B. 1995). S'ASSURER AUSSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CASSONNAGES À UTILISER. S'ASSURER D'AVOIR LA PLUMBERIE DE CEUX SPÉCIFIÉ AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLUMBERIE.
- NOTE 6
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVRONT ÊVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PIANO ET PORTE).
- NOTE 9
LA DIMENSION DES POUTRES DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

DESSIN RÉALISÉ PAR :

SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET
**SEMI-DÉTACHÉ
L'ÉDOUARD**

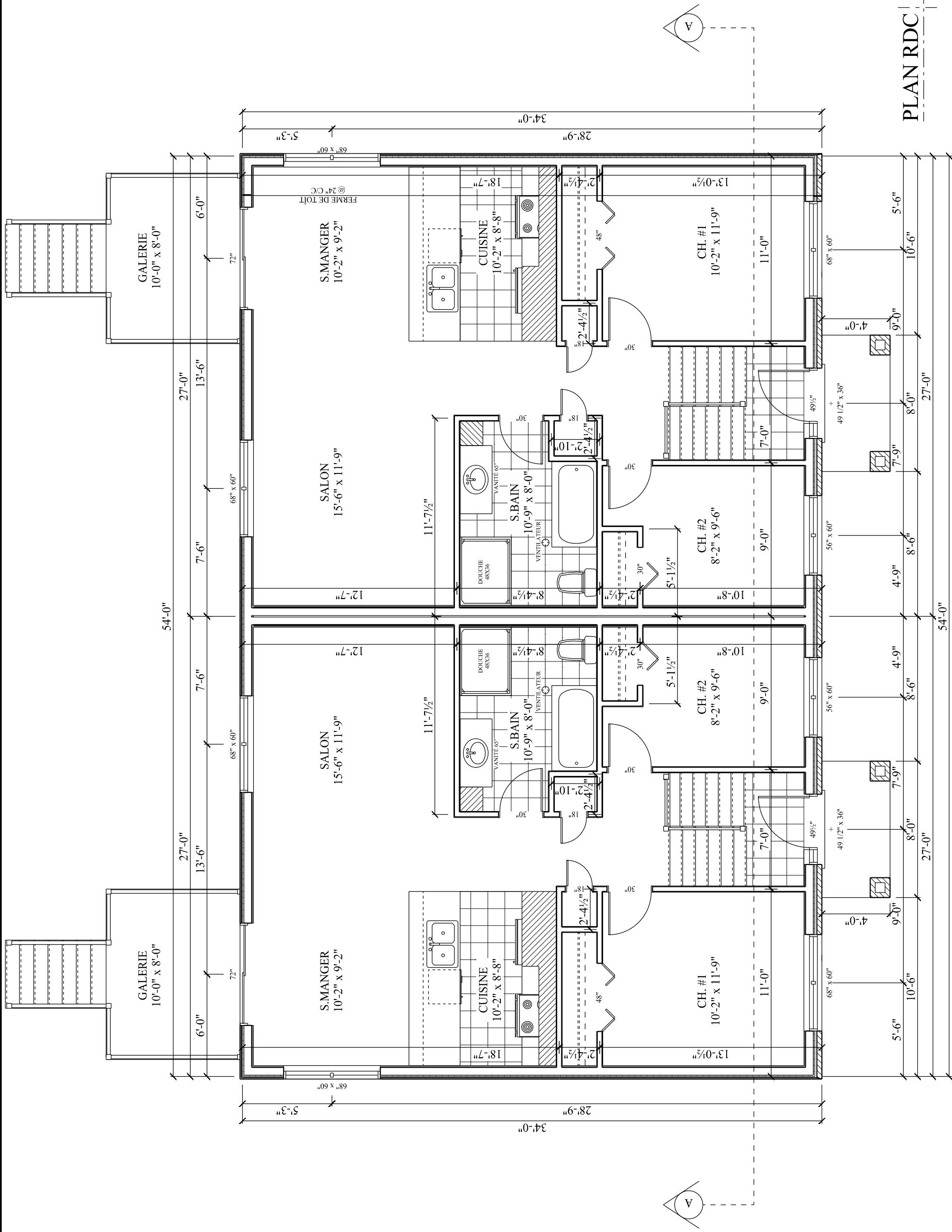
**LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONCAS**

ADRESSE DU PROJET

Rue
FARNHAM

EN DATE : 25 MARS 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"



NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1
TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 2"40 ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 42"90. LES PARTIES ADOURIES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4"90.
- NOTE 2
IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3
TOUTE VERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 1"50 DE HAUTEUR AINSI QUE 1"5" DE LARGEUR.
- NOTE 4
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DE LA VILLE DE MONTREAL. S'ASSURER AINSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5
LES ARMURES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS À MONTRE EN VERTICALE. S'ASSURER AINSI QUE LE MONTRE DE CEUX SPÉCIFIÉ AU PLAN AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVRONT ÉVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9
LA DIMENSION DES POUTRES DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

DESSIN RÉALISÉ PAR :
SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

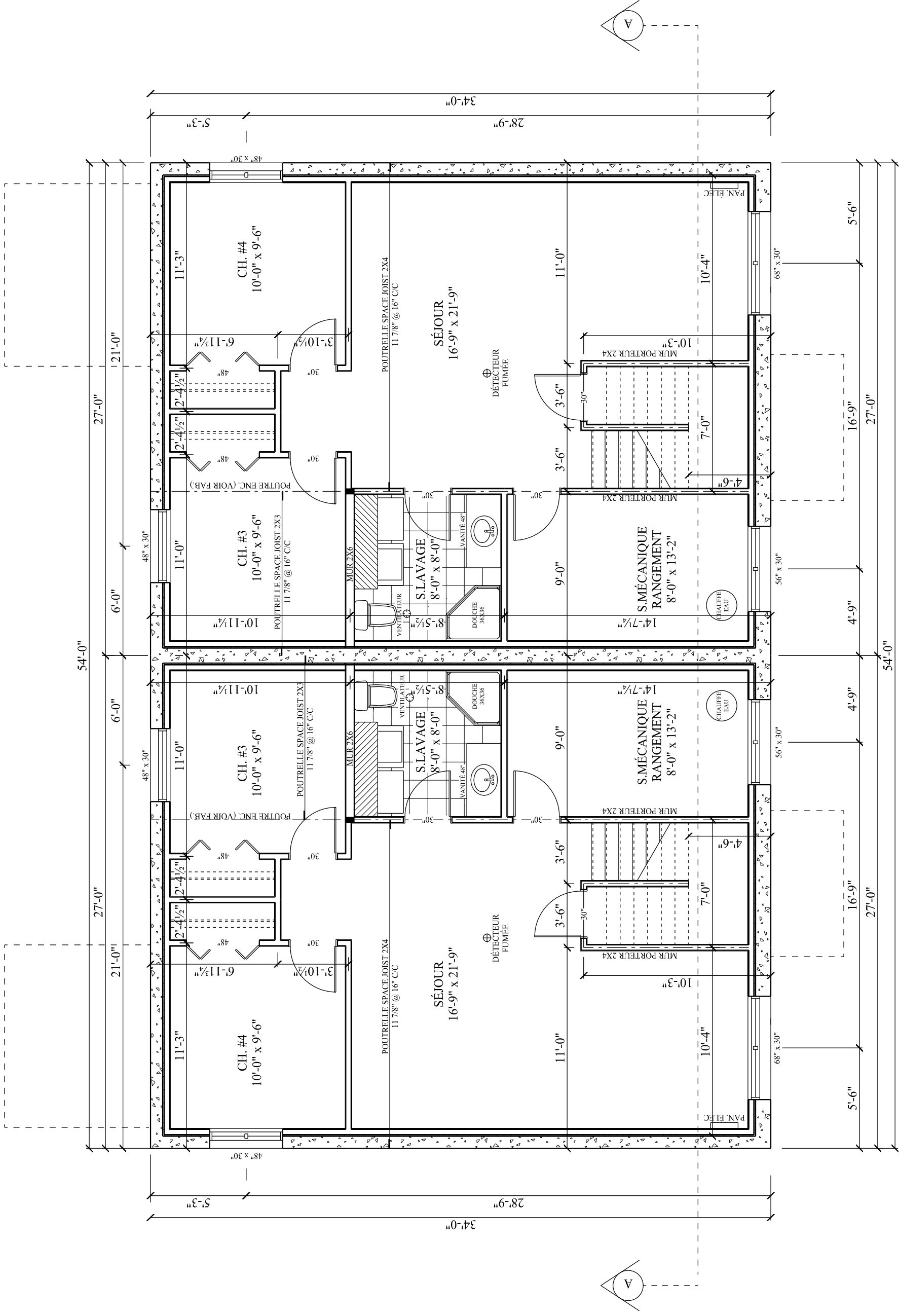
TITRE DU PROJET
**SEMI-DÉTACHÉ
L'ÉDOUARD**

LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONGCAS

ADRESSE DU PROJET
Rue
FARNHAM

EN DATE : 25 MARS 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"



PLAN SOUS-SOL

NOTES GÉNÉRALES :

NOTE 1
TOUTES LES GALERIES DONT LA DÉNIVELLATION PAR RAPPORT AU SOL EST DE 24po ET PLUS, DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 42po. LES PARTIES AJOUTÉES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4po.

NOTE 2
IL DOIT Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.

NOTE 3
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 15po DE HAUTEUR, AINSI QU'À 15" DE LARGEUR.

NOTE 4
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.N.B. 1995). S'ASSURER AINSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.

NOTE 5
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS AINSI QUE LES DIMENSIONS, CAR ELLES PEUVENT DIFFÉRER DE CEUX SPÉCIFIÉS AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.

NOTE 6
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.

NOTE 7
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUES DEVONT ÉVACUER À L'EXTÉRIEUR.

NOTE 8
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).

NOTE 9
LES DIMENSIONS DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

DESSIN RÉALISÉ PAR :

SÉBASTIEN BOUDREAU TP.

TITRE DU PROJET

SEMI-DÉTACHÉ
L'ÉDOUARD

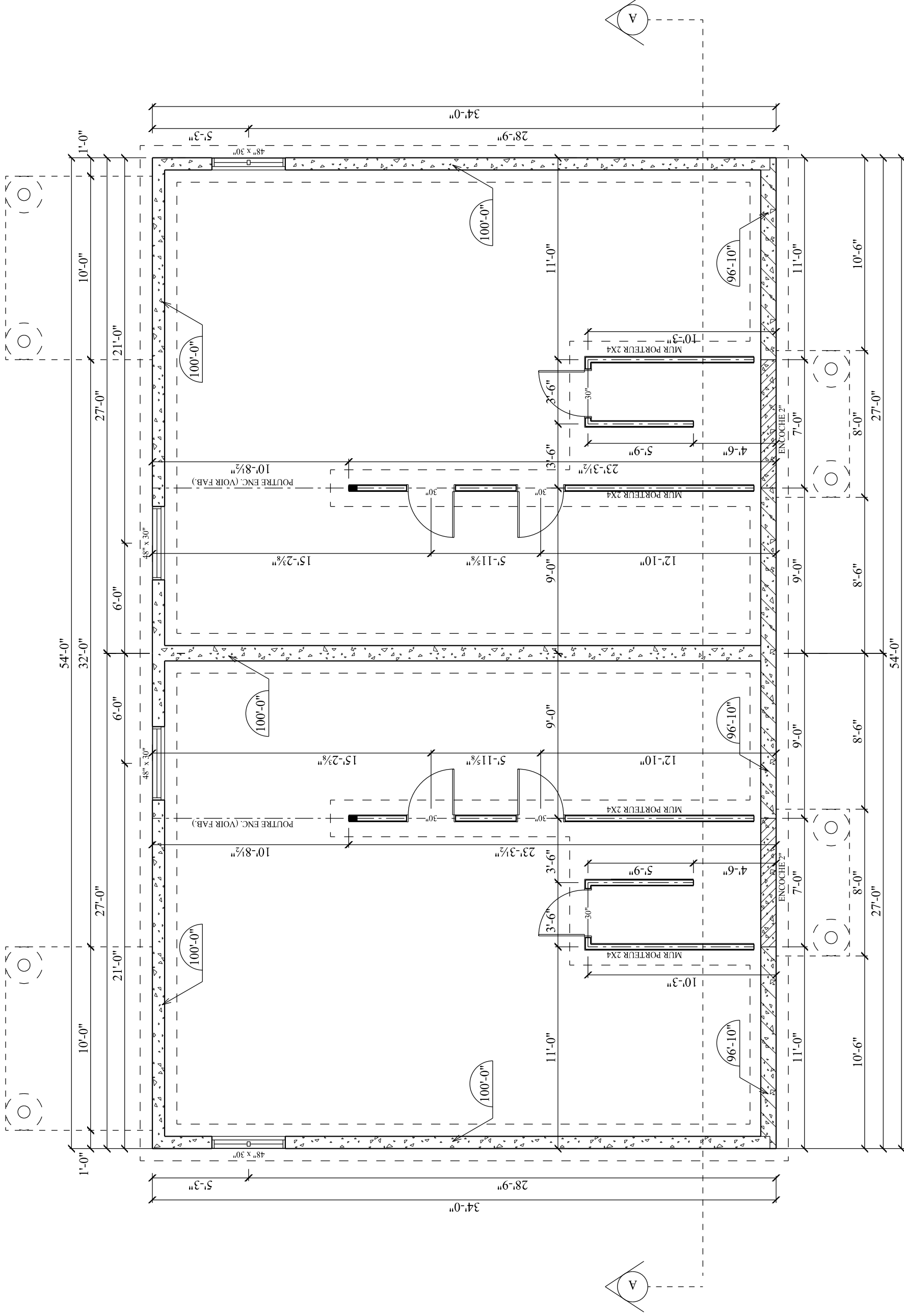
LES CONSTRUCTIONS
RÉNOVATIONS JONCAS

ADRESSE DU PROJET

Rue
FARNHAM

EN DATE : 25 MARS 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0-3/16" = 1'-0"



PLAN FONDATION

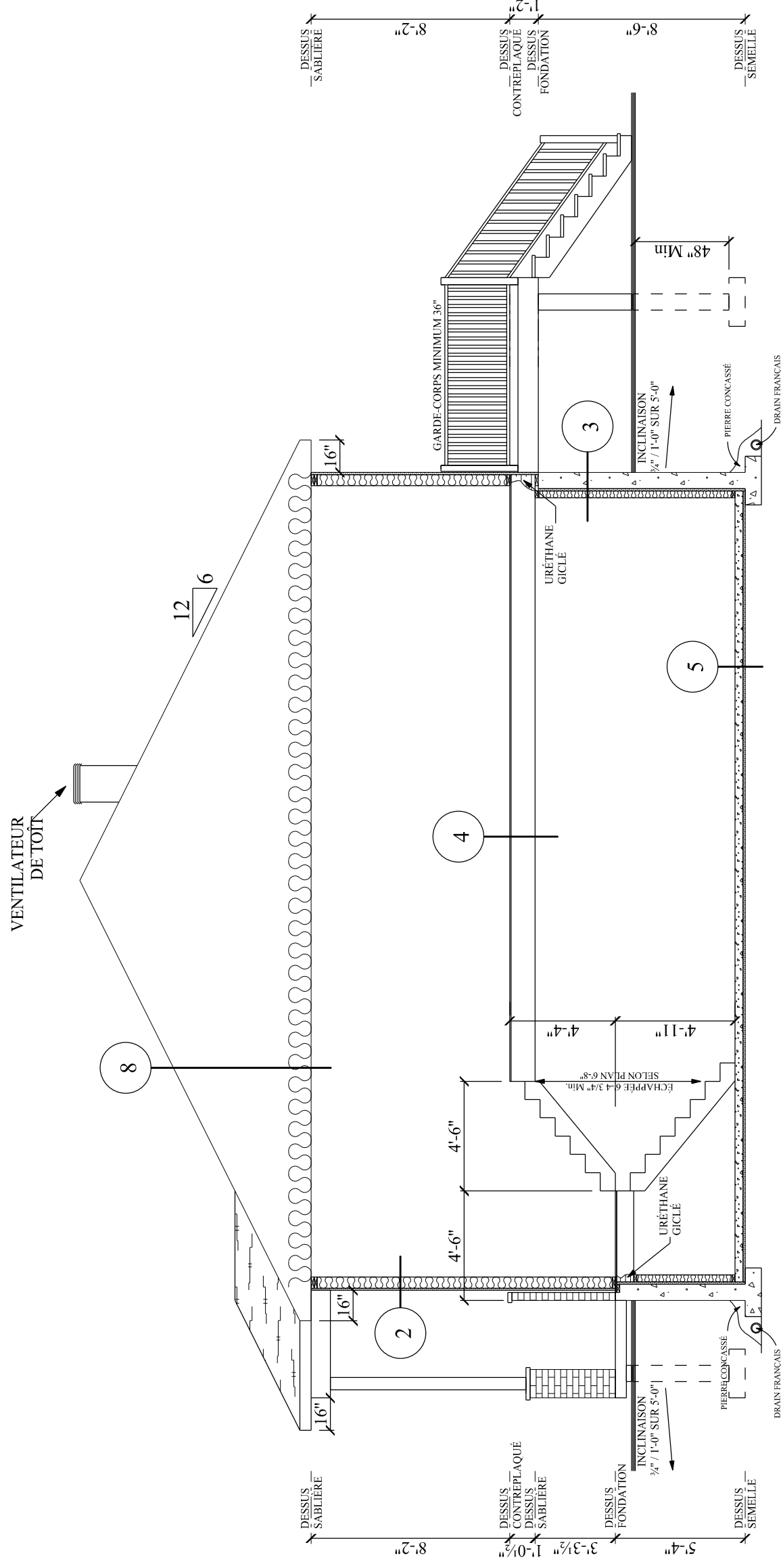
NOTES GÉNÉRALES :

- NOTE 1 :
TOUTES LES GALERIES SONT LA RÉNOVÉLATION PAR RAPPORT LES SOLES DE 2004 ET PLUS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS PAR DES GARDE-CORPS D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 42po. LES PARTIES AJOURÉES NE DOIVENT PAS PERMETTRE LE PASSAGE D'UN OBJET SPHÉRIQUE DE 4po.
- NOTE 2 :
IL NE S'Y AVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE NIVEAU DE PLANCHER.
- NOTE 3 :
L'OUVERTURE DÉGAGÉE DE LA PARTIE OUVRANTE D'UNE FENÊTRE DE CHAMBRE NE DOIT PAS AVOIR DE DIMENSION INFÉRIEURE À 15po DE HAUTEUR AINSI QUE 15" DE LARGEUR.
- NOTE 4 :
PRÉVOIR SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE CAPABLE DE FOURNIR LES TAUX DE RENOUVELLEMENT D'AIR PRÉSCRITS PAR LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.N.B. 1995). S'ASSURER AINSI QUE L'AIR EXTÉRIEUR EST DISTRIBUÉ DANS TOUT LA MAISON.
- NOTE 5 :
LES ARMOIRES DE CUISINE ET DES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE TYPE DE CAISSONS AINSI QUE LES DIMENSIONS, CAR ELLES PEUVENT DIFFÉRER DE CEUX SPÉCIFIÉ AU PLAN, AVANT D'EXÉCUTER LA PLOMBERIE.
- NOTE 6 :
LES SALLES DE BAINS SONT À VÉRIFIER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR S'ASSURER DE L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS SANITAIRES.
- NOTE 7 :
LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUE DEVONT ÉVACUER À L'EXTÉRIEUR.
- NOTE 8 :
PRÉVOIR SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE LE GARAGE ET LA RÉSIDENCE (MUR, PLAFOND ET PORTE).
- NOTE 9 :
LA DIMENSION DES POUTRES DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉ AVANT LA RÉNOVATION DES TRAVAUX.

DESSIN RÉALISÉ PAR :	SÉBASTIEN BOUDREAU TP.
TITRE DU PROJET :	SEMI-DÉTACHÉ L'ÉDOUARD
LES CONSTRUCTIONS RÉNOVATIONS JONCAS	
ADRESSE DU PROJET :	Rue FARNHAM

EN DATE : 25 MARS 2020

ÉCHELLE DU DESSIN : 0'-3/16" = 1'-0"



- | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|---|---|
| <p>1 DALLE GARAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dalle de béton 4" d'épaisseur - Treillis métallique 6" x 6" ; - Coupe-vapeur, polyéthylène 6 mil. - Pierre concassée 3/4" net | <p>2 MUR EXTÉRIEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revêtement Horizontale - Fourrures 1" x 3" @ 16" c/c Vertica; - Isoclad 1" R-4.66 (pare-air) joints scellés - Colombage 2" x 6" @ 16" c/c - Laine isolante matelassé R-20 - Pare-vapeur, joints scellés - Fourrures 1" x 3" @ 16" c/c Horizontale - Gypse 1/2" vissé | <p>3 FONDATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crépis de béton hors sol - Mur de fondation de 8" ou 10" - Isolant Rigide 1" R-5 - Colombage 2" x 4" à 16" c/c - Laine isolante de fibre de verre en natte R-12 - Coupe-vapeur : polyéthylène 6 mil. - Gypse 1/2" vissé | <p>4 PLANCHER INTÉRIEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Panneaux O.S.B. 5/8" emboutvés/ et vissés - Poutrelles de plancher ajourées 11 7/8"H @ 16" c/c - Fourrures de plancher 1" x 3" @ 16" c/c - Gypse 1/2" vissé | <p>5 DALLE INTÉRIEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dalle de béton 4" d'épaisseur - Treillis métallique 6" x 6" - Coupe-vapeur, polyéthylène 6 mil. - Isolant rigide 1" R-5 - Pierre concassée 3/4" net | <p>6 MUR INTÉRIEUR/GARAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gypse 1/2" vissé - Fourrures 1" x 3" @ 16" c/c, horizontal - Coupe-vapeur, polyéthylène 6 mil. - Colombage 2" x 6" @ 16" c/c - Laine isolante de fibre de verre R-20 - Carton-fibre 1/2" goudronné HP R-1.5 - Fourrures 1" x 3" @ 16" c/c - Gypse 1/2" type "firecode" vissé | <p>7 MUR FONDATION DE TYPE GARAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enduit bitumineux sous-sol - Béton 8" ou 10" - Isolant rigide 2" R.10 @ 24" sous le sol fini | <p>8 TOITURE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bardeaux d'asphalte 40 ans - Panneaux OSB 15/32 - Fermes de toit à 24" c/c - Isolation matelassé R-41 - Coupe-vapeur, polyéthylène 6mil. - Fourrures 1" x 3" @ 16" c/c - Gypse 1/2" |
|---|---|---|---|---|--|---|---|

COUPE A-A